

Rouvier

377

Nom : **Rouvier**
 Prénoms : **Paul-Jean** Surnoms :
 ÉTAT CIVIL.
 Né le **24 juin 1899**, à **Salles** canton
 de **Grignan**, département de **la Drôme**, résidant
 à **Aleyrac**, canton de **Dieulefit** département
 de **la Drôme**, profession de **cultivateur**
 fils de **Félicien** et de **Daurier (Pauline)**, domiciliés
 à **Aleyrac**, canton de **Dieulefit**, département de **la Drôme**.
 Marié à

Numéro matricule du recrutement :
 Classe de mobilisation : **39-40**
 SIGNALEMENT.
 Cheveux **noirs**, Yeux **bleus**
 Front **moyen**, Nez **moyen**
 Visage **oval**, Renseignements physiologiques
 complémentaires :
 Taille : **1 mètre 64** centimètres.
 Taille rectifiée : **1 mètre** centimètres
 Marques particulières :

DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.
 Inscrit sous le n° **55** de la liste du canton de **Dieulefit**.
 Classé dans la **1** partie de la liste en **1918**.

Degré d'instruction : **2**

CORPS D'AFFECTATION.	NUMÉROS	
	au CONTRÔLE spécial.	MATRICULE ou au répertoire.
Armée active. 157^e R. Infanterie 32^e Bat. de Châlons 18^e Bat. de Châlons 58^e rég. d'infanterie		19610 12218 11224
Disponibilité et réserve de l'armée active. 135^e Rég. d'In. stationnée à Alley 11^e B. Chas. CM Infanterie 143 - Id - N° 148 - Id - N° 143. Base Evreux Lyon 1^o Marignane B. A. 117 Paris		

DÉTAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES
Incorporé à compter du 11 avril 1918. Arrivé au corps le 11 avril 1918.
 Soldat de 2^e cl. le dit jour. Passé au 32^e Bataillon de Châlons le 13 mai 1919. Passé au 18^e Bataillon de Châlons le 11 août 1919. Passé au 58^e rég. d'inf. le 12-2-1921. Certificat de bonne conduite "accordé". Passé dans la réserve de l'armée active le 1^{er} avril 1921. Appelé à l'activité en vertu de l'article 33 de la loi du 21 mars 1908. Arrivé au corps le 4 mai 1921. Remplacé dans ses foyers le 1^{er} juillet 1921 et réaffecté dans la réserve au 11^e B. Chas. au titre de l'échelon au 1^{er} B. Chas. le 1^{er} octobre 1921. Une année N. N. le 22 novembre 1918. Au détach. le 12 janvier 1921. Remplacé dans ses foyers le 21 mars 1921. M. armé du fusil le 11 mai 1921. Devenu le CM 143 du 1-12-1928. Passé en C. M. d'Infanterie N° 148 le 15-4-1933. Passé au C. M. d'Infanterie N° 143 le 15-4-1934. Passé à la Base de Lyon le 10 juillet 1934. Passé à la Base de Evreux de Marignane le 15 janvier 1938. Rappelé le 2/9/39 et Arrivé le 3/9/39 (2^e cl. du B. 108). Affecté au B. A. 117 Paris le 2/10.

ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.

Dates.	Communes.	Subdivisions de région	D. DOMICILE R. RÉSIDENCE.
2 mai 1921	Charols	Montélimar	R.
20 mai 1924	Id.	Id.	D.
20-11-1924	Chon d'Andray	Montélimar	R.
28-2-24	Id.	Id.	D.
25 Nov 1934	Montélimar	Valence	R.
	"quartier des Grèzes" (Forme 1 ^{re} Choix)		
10-12-41	Châteaufort du Rhône	Valence	
	quartier Chambland - chez Ladreyt.		

CAMPAGNES.
 C. l'Allemagne du 11-4-1918 au 21-11-18.
 l'Allemagne du 22-11-18 au 23-10-1919
 Pays Rhénans du 24-10-1919 au 12-2-1921
 Armée du Rhin du 11-5-21 au 30-5-21.

BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.

PÉRIODES D'ÉXERCICES.
 Réserve...
 1^{re} dans l... du au
 2^e dans l... du au
 Supplémentaires dans l... du au
 Armée territoriale
 1^{re} dans l... du au
 Supplémentaires dans l... du au
 Spéciales aux hommes du service de gardes voies de communication (Du au)

EPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :

la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.

Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).